



Jelk Guy-Noël, Bonny David

Crise sanitaire du Covid-19 - Le Conseil d'Etat peut-il intervenir auprès des opérateurs de communication afin que les communications et le Wifi ne soient plus facturés à la population ?

Cosignataires : 0	Date de dépôt : 17.03.20	DEE
-------------------	--------------------------	-----

Dépôt

Nous vivons une période sans précédent dans notre histoire. La population est appelée à rester chez elle. L'internet permet des contacts indispensables entre les personnes et entre les générations. Aujourd'hui, c'est essentiel. En cette « période de guerre », nous demandons au Conseil d'Etat d'agir auprès des opérateurs de communication afin que ces derniers rendent gratuits les communications et le Wifi indispensables à la population.

Est-ce que le Conseil d'Etat peut effectuer cette démarche solidaire et essentielle ?

—